

Doctolib, Maiia et Keldoc en première ligne pour la vaccination

Le gouvernement s'apprête à accélérer la cadence dans sa stratégie de vaccination. Dès lundi, les plus de 75 ans et les pompiers et aides soignants de plus de 50 ans pourront se faire vacciner sur rendez-vous. Une opportunité pour les plateformes en ligne Doctolib, Maiia et Keldoc.

Temps de lecture : minute

12 janvier 2021

Après l'accouchement dans la douleur de ces deux plateformes, StopCovid et TousAntiCovid, le gouvernement ne s'en sort pas beaucoup mieux avec la logistique et la gestion technologique de la campagne de vaccination. La stratégie de la prudence ayant entraîné de virulentes critiques, le chef de l'État a décidé de mettre les bouchées doubles en élargissant l'accès au vaccin au plus de 75 ans et aux pompiers et aides à domicile de plus de 50 ans d'ici le 18 janvier prochain. Et dans ce cadre, plusieurs entreprises technologiques françaises et startups sont entrées en scène.

Les medtech sur le pont

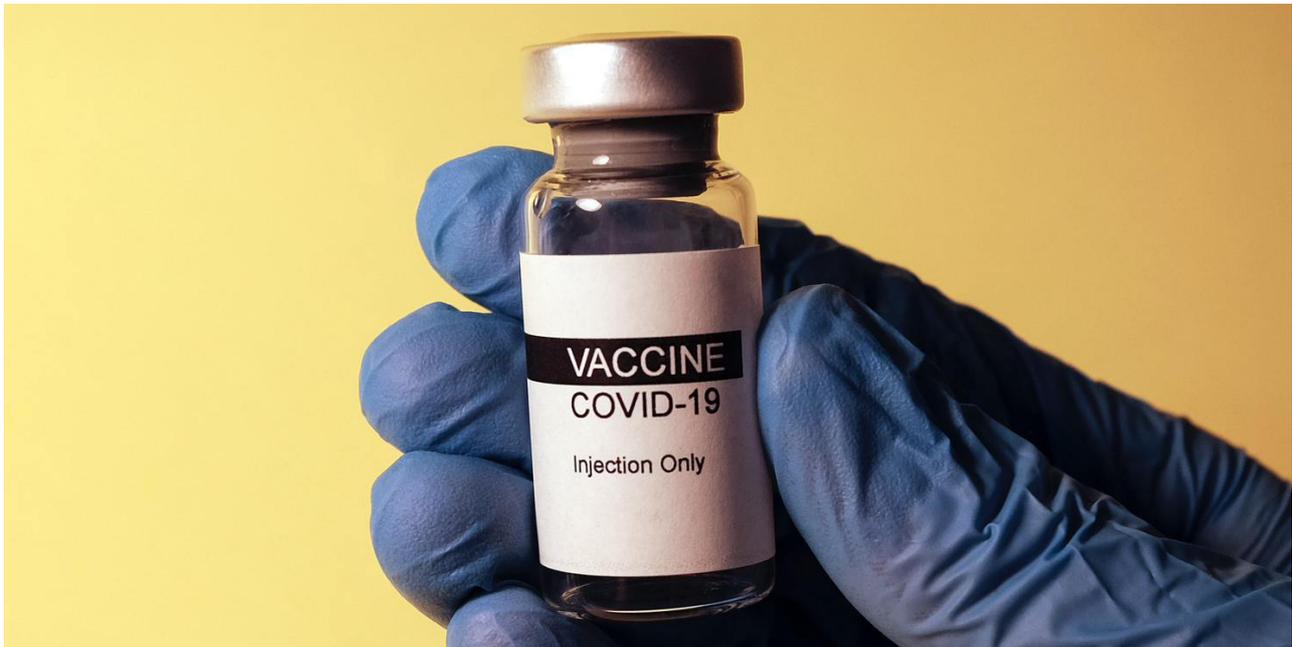
C'est le cas Doctolib pour la prise de rendez-vous. Pour faciliter l'organisation de la vaccination et éviter de perdre des doses inutilement, le gouvernement a décidé de rendre obligatoire la prise de rendez-vous. L'idée d'intégrer cette fonctionnalité directement au sein de l'application TousAntiCovid a rapidement été balayée. Un choix qui peut s'expliquer par le fait que les personnes âgées sont moins enclines à utiliser leur

smartphone que leur ordinateur et à la quantité de travail qu'aurait demandé cette opération. Plus de 150 centres devraient être aménagés sur le territoire.

Les opérateurs de la prise de rendez-vous sur internet, Doctolib, Maiia et Keldoc ont sauté sur l'occasion pour proposer leurs services et mettre à disposition leurs algorithmes. Les trois startups ont annoncé ce lundi 11 janvier, avoir été sélectionnées "*comme partenaire officiel de l'État pour la prise de rendez-vous en ligne et la gestion des centres de vaccination*" dans le cadre de cette opération "*grand public*". Le site du gouvernement sante.fr offrira le même service à partir du 14 janvier.

L'expertise française sur le qui-vive

La bataille s'est immédiatement engagée entre les trois acteurs. La renommée Doctolib a annoncé dans la foulée que les prises de rendez-vous étaient déjà ouvertes avec "*150 centres de vaccination*" référencés pour le moment. Maiia, filiale du groupe Cegedim, a riposté en donnant comme date le 13 janvier. Ce recours aux medtech en période de crise renforce encore leur position dans le paysage de la santé française après une année 2020 portée par la généralisation et l'adoption massive de la téléconsultation.



À lire aussi

Covid-19 : la France dispose de technologies pour accélérer la vaccination

Cet épisode n'est pas sans rappeler un premier défi auquel a été confronté le gouvernement à savoir le transport et la conservation des vaccins, notamment du Pfizer-BioNTech qui ne survit pas au dessus de -70° contre -20° seulement pour le Moderna.

Début janvier, Christophe Roux, directeur général de Froilabo, un fabricant de super congélateurs, indiquait que l'entreprise était actuellement "en train de tripler" ses capacités par le biais d'investissements et de réorganisations. De son côté, Yohann Caboni, cofondateur de la société Koovea qui développe des capteurs de température, avouait déjà début décembre que "*des actions étaient en cours pour accompagner certains de ces acteurs.*" Comme souvent, les crises sont facteurs d'opportunités et les entreprises françaises n'hésitent pas à en saisir.

